



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Rapport d'activité 2013 de la

Direction régionale des affaires culturelles

1. *Aménagement et l'**attractivité du territoire***
2. *Enseignement supérieur, **recherche***
3. ***Usages et pratiques numériques***
4. *Transition **écologique** et développement durable*
5. *Economie et **emploi***
6. ***Cohésion sociale***
7. *Simplification et **service rendu aux citoyens**.*

1. Aménagement et l'attractivité du territoire



Hôtel Dupanloup. Inauguration.
Cl. DRAC janvier 2014

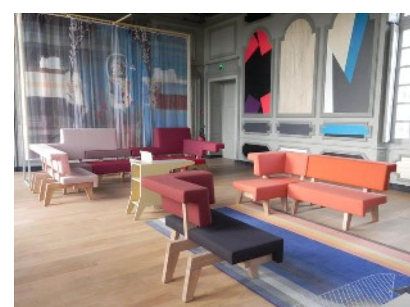
Un des objectifs de la DRAC est de valoriser les ressources de la région pour renforcer son attractivité en se fondant notamment sur la création et l'innovation présentes tant dans le champ du patrimoine que dans celui de l'art contemporain ou du spectacle vivant.

La région Centre est riche d'un ***patrimoine bâti*** *(2754 immeubles protégés au titre des monuments historiques représentant 6,38 % du nombre national) et paysager- sans oublier le patrimoine rural et vernaculaire lié aux activités agricoles, artisanales, commerciales et industrielles- d'une grande diversité. En 2013 16 édifices ont été protégés, inscrits par arrêté préfectoral, en qualité de monuments historiques et 3 ont été classés, en Eure-et-Loir, par arrêté ministériel (Bérou-la-Mulotière, église Saint-Sulpice - Maillebois-Blévy, Maison à pans de bois, 7 rue du Cheval Blanc - Mézières-en-Drouais, Eglise Saint-Martin).*

Cette richesse et cette diversité font de la région un territoire privilégié de développement touristique, qui s'articule notamment autour de l'axe ligérien, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO . L'enjeu majeur est celui de la mise en œuvre du plan de gestion pour le Val de Loire UNESCO, approuvé par les collectivités territoriales, actrices principales de l'aménagement et de la gestion du site, sous la forme d'actions opérationnelles.
Au-delà du périmètre UNESCO pour le Val de Loire, il est essentiel de préserver et de mettre en valeur le patrimoine monumental, propriété de l'Etat certes mais aussi symbole d'une histoire locale, telles les cinq cathédrales (dont Bourges et Chartres), ainsi que les éléments patrimoniaux porteurs d'une identité différente, tel le patrimoine XXème ou industriel.

Dans le champ de ***l'art contemporain,*** *après les engagements forts pris dans le cadre du CPER qui s'achève, 2013 et 2014 sont des années de transition qui préparent à l'émergence d'un nouveau paysage régional des arts plastiques en 2015 grâce à la construction, à la réhabilitation et à la montée en puissance de cinq nouvelles structures majeures pour le rayonnement de la création contemporaine en région Centre : ouverture du FRAC Centre dans ses nouveaux locaux en septembre 2013, réhabilitation du Centre d'art contemporain Le Transpalette sur la friche de l'Antre-peaux à Bourges (18), restauration du Manège Rochambeau à Vendôme (41) destiné à abriter une triennale d'art contemporain ,préparation des chantiers prévus en 2014 du futur Centre de Création Contemporaine – Olivier Debré à Tours (37) et du Centre d'art contemporain – Les Tanneries à Amilly (45).*

L'Hôtel Dupanloup à Orléans, ancienne résidence épiscopale puis bibliothèque municipale, a fait l'objet d'une opération exemplaire conjuguant une restauration ambitieuse et une commande publique de décors peints et mobilier design, grâce à l'accompagnement essentiel de la DRAC Centre.



Hôtel Dupanloup. Commande publique.
Cl. DRAC janvier 2014

La coopération territoriale et la territorialisation des actions sont au cœur des contrats signés avec les 17 structures labellisées ou appartenant aux réseaux nationaux du ***spectacle vivant.*** *De la même façon, le soutien apporté en 2013 aux 52 équipes au titre de la création/diffusion a permis aux compagnies chorégraphiques, dramatiques et aux ensembles musicaux d'asseoir et de développer leur politique de création et de consolider leur diffusion sur tous les territoires.*
Enfin la politique d'aide à la résidence a été poursuivie par la DRAC en donnant la priorité aux projets dans des lieux non subventionnés par l'Etat et des structures éloignées de grands pôles de diffusion (en milieu rural comme à Saint Agil ou péri-urbain comme à Lèves). Une attention particulière est portée aux projets comprenant des actions envers les publics.

De la même façon, la politique menée en faveur de la ***lecture publique*** *constitue un autre axe fort de la politique d'aménagement du territoire. La bibliothèque demeurera, quelle que soit sa forme de l'avenir, un lieu culturel (entendu au sens le plus large) dans les collectivités où elles sont implantées ; c'est aussi un lieu intergénérationnel. Elle constitue donc à la fois le point d'accès à une pratique culturelle et le point d'ancrage d' actions publiques de sensibilisation, de transmission, aux confins de l'éducation et du loisir qui peut aussi intégrer un cercle plus large comme celui des musées locaux.*
En 2013, le concours particulier des bibliothèques a permis de soutenir 17 projets de construction à la fois dans de grandes agglomérations (Inauguration de la bibliothèque de Tours) et dans les territoires ruraux (Pigny dans le Cher, Saint-Valentin et Chaillac dans l'Indre).

Avec constance, la DRAC s'efforce de renforcer la lisibilité de son action pour rendre plus explicites les politiques publiques qu'elle met en œuvre. Elle met progressivement en place une forme d' « économie de la connaissance » pour éclairer des choix de développement touristique ou d'aménagement du territoire. Il s'agit de promouvoir une pensée de la culture qui dépasse l'application des prescriptions.

2. La recherche


Colloque de Tours, 18 octobre 2013. Cl. DRAC Centre 2013

Comme dans de nombreuses régions, l'acquisition primaire des connaissances (archéologie, restauration MH, récolement des musées), à la source de laquelle on trouve les projets d'aménagement et la pression foncière induite par l'étalement urbain, a quelque peu estompé ***l'urgence du travail de restitution*** *des acquis de la recherche auprès de la communauté scientifique et surtout du grand public. Sans un travail de restitution, les décideurs et aménageurs ne peuvent accéder à une logique cohérente de protection et diffusion du patrimoine dans laquelle ils pourraient être mieux impliqués.*

La région Centre possède de grandes richesses archéologiques que le service régional de l'archéologie prospecte, étudie, porte à connaissance et valorise aux travers notamment de la recherche programmée (prospection thématique, fouille et projets collectifs de recherche) Parmi ces recherches, il faut en particulier signaler, en 2013, celles qui concernent les grands sites archéologiques inscrits au Contrat de projet Etat/Région, pour le Néolithique, les ateliers de taille du silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), pour la Protohistoire, le site de l'oppidum des Châteliers à Amboise (Indre-et-Loire) et pour l'Antiquité, les agglomérations secondaires et les sites du théâtre de Drevant (Cher) et d'Argentomagus à Saint Marcel – (Indre).

3. Usages et pratiques numériques

Transmettre, restituer et faire savoir sont des actions que la DRAC s'attache à développer qu'il s'agisse rendre plus lisibles ses propres activités ou celles de partenaires ou opérateurs culturels.
***Les outils numériques** permettent de faciliter l'appropriation des contenus artistiques et culturels. A cet égard, la mise en place de plate-formes retraitant le contenu artistique brut pour le proposer au grand public sous une forme éditorialisée, didactique et récréative constitue une priorité, que ce soit dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine ou dans ceux de la création artistique et des musées.*



FRAC Centre, *Petting Zoo,* installation interactive. Cl. DRAC 2013

*C'est ainsi que dans le domaine du **spectacle vivant**, la DRAC Centre soutient des projets émergents ou structurants, en lien avec les usages et pratiques numériques, au sein de ces territoires : projet d'« abbaye du son » à Noirlac, à la fois centre de ressources et de diffusion pour les applications du numérique aux hauts lieux d'architecture à vocation musicale ; mise en réseau des initiatives de développement de la musique contemporaine, avec comme têtes de pont Noirlac et l'École d'art de Bourges, en cours sous le nom de « Jubiluz ».*
Par ailleurs, la poursuite des actions de numérisation soutenues par le ministère de la culture et de la communication permet la conservation et la valorisation, à destination de tous les publics, des fonds (musicaux, vidéo, photographiques) de certaines institutions labellisées (Petit Faucheux, Centres chorégraphiques nationaux de Tours et d'Orléans, Jazz à Tours).
Le projet Astroflux, coproduit par la SMAC l'Astrolabe et l'ECM Labomédia, est basé sur la captation et la diffusion sur le net de concerts sur lesquels les internautes peuvent interagir en temps réel. Par ailleurs la V2 de la plate-forme numérique l'Electrophone, portée par la SMAC Le Chato'do a été mise en ligne dans une version totalement remaniée et plus ergonomique.

Autre exemple de la mission de médiation joué par l'outil numérique au service de la diffusion des accès à la culture en milieu rural : les projets en cours dans le cadre des contrats territoire lecture de la CC du canton de Beaugency et de la CC des collines du Perche. L'évènement marquant en la matière a été le déploiement du numérique sur tout le réseau des bibliothèques de la Ville d'Orléans (Aurelia), facilitant l'accès aux ressources documentaires dans les différents quartiers.

4. Ecologie et développement durable



La Loire vue depuis les terrasses de Chaumont s/ Loire
Cl. DRAC 2013

*A travers l'expertise des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP), la DRAC contribue à promouvoir une **architecture et un urbanisme** de qualité s'intégrant harmonieusement avec le milieu environnant.*

*Le suivi stratégique des PLU par les STAP permet ainsi de prendre en compte les besoins en développement sans porter préjudice aux valeurs des territoires, l'objectif étant de promouvoir un **urbanisme durable** moins consommateur de foncier et davantage intégré au tissu urbain existant.*
Plusieurs grands projets urbains ont nécessité une présence régulière des ABF (Pôle administratif et Ilot Courtille à Chartres, ZAC et développement urbain des communes périphériques à Chartres, centre ville de Dreux, Châteaudun, tramway de Tours…).

*Les STAP, en lien avec la DREAL, assurent également - depuis le porter à connaissance jusqu'aux avis sur des permis de construire - le suivi des **projets éoliens** situés en secteurs sensibles pour exprimer les caractéristiques paysagères et patrimoniales prépondérantes auxquelles ils porteraient atteinte. On citera les projets éoliens de Prudemanche, Marville, Ermenonville-la-Grande, Luplanté, Guilleville, en Eure-et-Loir ; de la Chapelle Blanche Saint-Martin et de Vou en Indre-et-Loire.*

5. Economie et emploi

L'action de la DRAC dans ses différents champs de compétence contribue directement ou indirectement à créer et/ou soutenir des emplois. La restauration du patrimoine contribue en particulier à faire vivre les entreprises du bâtiment et au maintien des savoir-faire et des filières de formation sur le territoire.

Sur le terrain, le travail mené par les STAP en étroite collaboration avec les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics contribue à cette défense de l'emploi et des savoir-faire. Ainsi, dans le département de l'Indre, le STAP et la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre travaillent-ils à la constitution d'un répertoire d'entreprises locales possédant des savoir-faire traditionnels et patrimoniaux en vue de promouvoir ce tissu économique de PME-PMI de qualité.

*La Conservation régionale des **monuments historiques,** par la maîtrise d'ouvrage exercée sur les monuments appartenant à l'Etat, par la maîtrise d'oeuvre pour la restauration des objets mobiliers, par les subventions accordées pour la conservation/ restauration des immeubles protégés n'appartenant pas à l'Etat, joue un rôle de levier économique de premier plan. En examinant au plus près l'économie des projets, les moyens des propriétaires, les possibilités de défiscalisation, les partenaires sollicités, la DRAC Centre choisit de rechercher le seuil déterminant de son taux d'intervention pour susciter le plus grand nombre de chantiers possible et établir une solidarité entre projets faiblement financés mais où le soutien financier rend possible le projet et taux d'intervention plus forts là où cela est nécessaire.*

Quelques chantiers importants :

-En 2013, des chantiers engagés sur les cathédrales se sont achevés. C'est le cas des chantiers de valorisation intérieure du choeur de la cathédrale de Chartres, des façades nord et sud du transept de la cathédrale d'Orléans et du transept nord de la cathédrale de Tours, opération qui aura coûté 5,53 M€ dont 1 M€ pour la création de vitraux pour 4 grandes fenêtres. La poursuite de ces opérations est prévue en 2014 avec la restauration de la nef. Des engagements nouveaux ont permis de poursuivre la restauration de la toiture de la cathédrale de Bourges (1,36 M€ pour la dernière tranche d'une opération qui aura coûté 4,14 M€) et d'engager la restauration de la toiture du manège Rochambeau à Vendôme, futur lieu d'exposition d'art contemporain.

-Pour les immeubles protégés n'appartenant pas à l'Etat, 113 subventions ont été accordées pour un montant total de 7 M€ qui ont généré 23 M€ de travaux, soit un effet de levier économique significatif de 3 pour 1.

-Des crédits importants ont été encore engagés en 2013 pour l'aménagement de sites majeurs de niveau international, le domaine de Chaumont-sur-Loire (1,17 M€) et l'abbaye de Noirlac (0,77 M€), grands projets culturels inscrits au CPER 2007-2013 pour un montant global de part Etat de 4,89 M€.
-Les interventions de l'Etat concernent également les objets mobiliers dont la restauration est exécutée sous la maîtrise d'oeuvre des conservateurs des monuments historiques. Ce sont 47 opérations qui ont été réalisées en 2013 pour un montant de subvention global de 251 401 € représentant en moyenne 38,84 % de taux d'intervention.

Pour ces opérations, l'implication des services et l'aide financière de l'Etat ont été déterminantes. Ces chantiers participent de l'activité économique régionale dans un domaine spécifique de métiers d'arts et de savoir faire qui entretiennent l'autenthicité d'un patrimoine emblématique, valorisé et attractif.



Cathédrale de Chartres, peinture de la voûte. Cl. A. Savalli, 2013

L'impact économique de la culture se mesure également dans le soutien apporté par la DRAC aux ***industries culturelles.*** *En 2013, sept dossiers d'aménagement ou d'informatisation de librairies ou de maisons d'édition ont contribué à cet objectif. L'évènement marquant a été la reprise par l'éditeur Albin Michel de la librairie Chapitre à Orléans sans perte d'emploi.*

*Par ailleurs, la mission d'****accueil de tournages*** *menée par l'EPCC Ciclic permet d'accueillir chaque année un certain nombre de tournages de films ou télé-films sur le territoire de la région Centre, générant des retombées économiques non négligeables et l'emploi de techniciens et comédiens de la région.*

Enfin les politiques territoriales apportent également leur contribution au développement économique des territoires


Richelieu. Inauguration des halles. Cl . DRAC 2013

Dans le cadre de la ***convention de développement culturel****, l'État et la ville de Richelieu se sont entendus pour poursuivre conjointement des objectifs qui, au sein d'une politique culturelle, ont été identifiés comme facteur de développement culturel, économique et touristique.*
Ainsi ont été menées des actions ciblées portant notamment sur la réhabilitation de son patrimoine, le développement et la promotion d'équipements culturels de la ville.
Enfin, les Halles, inaugurées en mai 2013, sont devenues ***un espace dédié, notamment, à la culture et au commerce.***

6. Cohésion sociale

Consciente que la culture, en développant le savoir et le vouloir vivre ensemble, constitue un facteur important de cohésion sociale, la DRAC apporte son soutien aux actions favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture. Les territoires ruraux et les quartiers dit « sensibles » souvent confrontés à des difficultés similaires (éloignement géographique et/ou sociologique de l'offre culturelle) bénéficient d'un accompagnement particulièrement attentif ; de même que les publics dits « spécifiques », notamment le jeune public au travers de l'éducation artistique et culturelle.
La DRAC soutient donc de nombreuses associations qui mènent, sur l'ensemble du territoire et en direction de publics souvent éloignés de la culture, des actions de qualité.

Ainsi dans le domaine du ***livre*** *et de la lecture, la DRAC accompagne-t-elle les associations qui travaillent à résorber les 'fractures' diverses : par exemple, Livre Passerelle à Tours (petite enfance, illettrisme, prison, formation de travailleurs sociaux), la Caravane des poètes (actions en direction des enfants des communes rurales de la région), les Mille Univers à Bourges (ateliers de création de textes et de mise en typographie de ceux-ci, avec des enfants, des retraités, des détenus ...).*

De la même façon, les ***cinémas associatifs*** *de la région Centre, pour la plupart classés Art et Essai et fédérés au sein de l'association régionale des cinémas du Centre (ACC), participent par leurs nombreuses activités d'animation de ce mouvement de cohésion sociale en lien avec de nombreuses associations. CICLIC, en tant que coordinateur régional du dispositif national « Passeurs d'Images » s'inscrit également pleinement dans cette dynamique avec certains ateliers de réalisation ou de programmation en milieu pénitentiaire.*

Dans le cadre du protocole interministériel ***Culture / Santé,*** *la DRAC Centre, en partenariat avec l'ARS Centre, a soutenu le Centre hospitalier Georges Daumezon. 2013, année de son centenaire, a permis au CHD Daumezon de mettre en exergue le travail accompli depuis de nombreuses années en faveur de la Culture « dans et hors ses murs ».*

Axe prioritaire de la politique du ministère de la culture, ***l'éducation artistique et culturelle*** *(en et hors temps scolaire) est désormais inscrite dans l'ensemble des protocoles interministériels et des conventions partenariales.*

La DRAC et le Rectorat ont ainsi consolidé leur partenariat au travers de différents dispositifs, notamment pour : les enseignements en lycée : options facultatives ou obligatoires (100 classes et près de 2 000 élèves bénéficiant de cet enseignement) ; les ateliers en collège et lycées ; l'éducation à l'image au travers d'école, collège et lycées au cinéma.

Réalisation exemplaire : les dispositifs « Musique à l'école » et « Danse à l'école…au collège et au lycée » mis en œuvre par le conseil général d'Eure-et-Loir avec le soutien de la DRAC Centre dans le département d'Eure-et-Loir. Au titre de l'année 2013, 82 communes du département ont pu bénéficier d'interventions musicales, soit 20,3 % des communes du département. Les communes situées en milieu rural ont été privilégiées permettant de réaffirmer la volonté d'irrigation du territoire. ***4 946 élèves*** *environ sont concernés, soit près de* ***11 %*** *des enfants scolarisés dans le département.* ***108 projets*** *ont été menés avec les musiciens intervenants.*



Danse à l'école en Eure-et-Loir. Cl. DRAC 2013

Depuis quelques années le soutien apporté aux ***« services des publics »*** *créés au sein des structures artistiques et culturelles, labellisées ou non, constitue un volet important de la politique menée par la DRAC Centre en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Dans la poursuite de leurs missions de création et de diffusion, ces structures sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de projets à destination de tous les publics, dans « leurs murs » et sur des territoires dépourvus d'offres culturelles. Ils peuvent constituer des ressources pour la construction d'actions d'é****ducation artistique et culturelle*** *- EAC, en temps et hors temps scolaire, ou de projets de sensibilisation / d'accompagnement des pratiques.*

7. Simplification et service rendu aux citoyens

Trois exemples d'actions d'amélioration

*En 2013, la DRAC Centre a mis en œuvre le projet d'amélioration du processus d'****Autorisation de Travaux en Espaces Protégés*** *(ATEP) destiné à assurer une meilleure information de l'usager, à adapter les interventions des STAP en fonction des projets et des territoires, à préciser les responsabilités des différents acteurs du processus d'autorisations de travaux et à raccourcir les délais de traitement des dossiers.*
Ce projet a permis de mettre en place 10 actions prioritaires destinées à assurer une meilleure information de l'usager, à adapter les interventions des STAP en fonction des projets et des territoires, à préciser les responsabilités des différents acteurs du processus d'autorisations de travaux et à raccourcir les délais de traitement des dossiers. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan national des 50 actions d'amélioration ATEP engagé par le ministère de la culture et de la communication en août 2013.

Dans un autre domaine d'activité,le bureau des ***licences d'entrepreneurs de spectacle****, qui traite environ 1 200 dossiers actifs à l'année, a bénéficié d'un renfort en personnel d'un agent. Cela a permis d'une part, de mieux qualifier et de simplifier le traitement des demandes pour un meilleur service rendu aux usagers, et d'améliorer le suivi d'activités d'entrepreneurs ne respectant pas leurs obligations réglementaires d'autre part. A titre d'exemple, ce travail a notamment permis aux organismes sociaux et professionnels un recouvrement de dettes d'environ 95.000 € entre juin et décembre 2013 et a favorisé la régularisation des structures concernées.*

Enfin, pour anticiper au mieux sur les procédures administratives relatives à ***l'archéologie****, un investissement particulier a été consenti pour expliquer le fonctionnement de l'archéologie préventive et éviter les conflits de délais lors de la mise en œuvre des travaux. A cet effet, de nombreuses réunions ont été organisées avec les maires et leurs services, ceux des conseils généraux, les aménageurs et les entreprises. Dans ce cadre, le service a poursuivi la diffusion de la plaquette « Archéologie préventive – mode d'emploi ».*